

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des ressources humaines / Centre de services, paie et avantages sociaux	<b>No SD</b> SD-2024-6306												
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil de nommer un membre au sein d'un comité de retraite et un membre au sein du comité de la caisse commune des régimes de retraite de la Ville de Laval													
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b>														
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b> <table border="0" data-bbox="73 559 1547 658"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2023-08-08</td> <td>CM-20230808-766</td> <td>NOMINATIONS - COMITÉ DE LA CAISSE COMMUNE DES RÉGIMES DE RETRAITE DE LA VILLE DE LAVAL</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier  APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de nommer, conformément aux lettres d'ententes de restructuration et aux discussions entre les parties, les représentants suivants au sein du Comité de la caisse commune des régimes de retraite de la Ville de Laval:</p> <p>Service des finances:  Mme Lison Lefebvre, directrice et trésorière, en remplacement de M. Pierre Beaudet;  M. François Jetté, conseiller financier, en remplacement de M. Raymond Leblanc.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2023-3459)</p> <table border="0" data-bbox="73 1204 1547 1303"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2023-08-08</td> <td>CM-20230808-767</td> <td>NOMINATION - COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS NON SYNDIQUÉS DE LA VILLE DE LAVAL</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois  APPUYÉ PAR : Louise Lortie</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de nommer, conformément au Règlement L-12967 concernant le régime de retraite des employés de la Ville de Laval, aux lettres d'ententes de restructuration et aux discussions entre les parties, Mme Lison Lefebvre, directrice et trésorière au Service des finances, à titre de représentante au sein du Comité de retraite du régime de retraite des employés non syndiqués de la Ville de Laval, et ce, en remplacement de M. Raymond Leblanc.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2023-3459)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-08-08	CM-20230808-766	NOMINATIONS - COMITÉ DE LA CAISSE COMMUNE DES RÉGIMES DE RETRAITE DE LA VILLE DE LAVAL	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-08-08	CM-20230808-767	NOMINATION - COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS NON SYNDIQUÉS DE LA VILLE DE LAVAL
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2023-08-08	CM-20230808-766	NOMINATIONS - COMITÉ DE LA CAISSE COMMUNE DES RÉGIMES DE RETRAITE DE LA VILLE DE LAVAL												
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2023-08-08	CM-20230808-767	NOMINATION - COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS NON SYNDIQUÉS DE LA VILLE DE LAVAL												
<b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b> <p>La Ville souhaite nommer un membre au sein d'un comité de retraite et un membre au sein du comité de la caisse commune des régimes de retraite de la Ville de Laval.</p> <p>Chaque régime de retraite est administré par un comité de retraite.</p> <p>Conformément aux lettres d'ententes découlant de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (connue sous le nom de «Loi 15»), les représentants de l'employeur doivent être désignés par le conseil de la Ville de Laval.</p> <p>Il est à noter que les officiers du Comité de retraite sont désignés par les représentants qui siègent au sein de ce comité.</p>														
<b>IMPACTS MAJEURS</b> NE S'APPLIQUE PAS														
<b>ASPECTS FINANCIERS</b> NE S'APPLIQUE PAS														
<b>CULTURE</b> NE S'APPLIQUE PAS														

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des ressources humaines / Centre de services, paie et avantages sociaux	<b>No SD</b> SD-2024-6306
<b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CADRE NORMATIF</b> Loi sur les régimes complémentaires de retraite (RLRQ, c. R-15.1), Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. S-2.1.1) et Règlement L-12967 concernant le régime de retraite des employés de la Ville de Laval		
<b>REMARQUE(S)</b>		
<b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b>  de recommander au conseil de nommer, conformément aux lettres d'ententes de restructuration et aux discussions entre les parties, monsieur Rémi Dubois, directeur adjoint - budget et planification financière au Service des finances à titre de membre au sein du comité de la caisse commune des régimes de retraite de la Ville de Laval, et ce, en remplacement de Lison Lefebvre.  de recommander au conseil de nommer, conformément au Règlement L-12967 concernant le régime de retraite des employés de la Ville de Laval, aux lettres d'ententes de restructuration et aux discussions entre les parties, monsieur Rémi Dubois, directeur adjoint - budget et planification financière au Service des finances, à titre de membre au sein du comité de retraite du régime de retraite des employés non syndiqués de la Ville de Laval, et ce, en remplacement de Lison Lefebvre		